

I. LE MANDANT

Le(s) soussigné(s)

Monsieur et Madame Prénom NOM
Demeurant Adresse COMMUNE (CP)
Tél :
Email :

Ci-après dénommé(s) le **MANDANT**

Requierit

Monsieur Benjamin Roche, Négociateur Immobilier

II. MISSION ET CARACTÉRISTIQUES DES BIENS RECHERCHÉS

Le MANDANT confère à Roche Realty, qui accepte, le mandat de rechercher dans le but d'acquérir un/des bien(s) correspondant(s) aux caractéristiques ci-après :

Secteur recherché : St
Barthélemy _____

Nature du bien :

- Maison individuelle**
- Appartement**

Surface totale de l'habitation : Minimum _____ m2 | Maximum : _____ m2

Terrain :

Constructible :

- Oui
- Non

En lotissement :

- Oui
- Non

Surface du terrain : Minimum : _____ m2 | Maximum : _____ m2

- Local commercial**
- Fonds de commerce**
- Autre bien** :

Description du/des bien(s) recherché(s) :

Nombre de pièces : _____ Nombre de chambres : _____

III. PRIX

L'enveloppe financière globale pour ladite acquisition s'élève à la somme de :

IV. REMUNERATION DU MANDATAIRE A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

Dès la réalisation effective de l'opération, il sera dû au mandataire, conformément au barème en vigueur, une rémunération TTC de 3 % du prix de vente, en lettres : Trois pourcent.

V. NATURE ET DURÉE DU MANDAT

Le mandat est donné pour une durée de six mois (6 mois) à compter de ce jour, renouvelable par tacite reconduction, de mois en mois, sauf préavis par lettre recommandée avec accusé de réception adressé à Roche Realty requis, quinze jours au moins avant l'échéance ou la reconduction tacite, sans que sa durée maximale ne puisse dépasser une année (1 an).

VI. MODALITÉS ET ENGAGEMENTS DU MANDATAIRE

Le présent mandat confère simplement à Roche Realty le pouvoir de trouver le bien correspondant à la désignation faite dans le présent mandat et de négocier sur la base des conditions et prix mentionnés dudit mandat, sans conférer au mandataire aucune habilitation pour concrétiser lui-même l'opération d'achat au nom du mandant.

L'agent aura les pouvoirs les plus étendus pour accomplir sa mission. Il pourra notamment :

- Réclamer et se faire remettre toutes pièces utiles auprès de toutes personnes physiques ou morales ou administrations publiques.

VII. OBLIGATIONS DU MANDANT

Le mandant s'engage à produire toutes pièces justificatives relatives à son identité et à sa capacité, son financement et à sa solvabilité.

De convention expresse et à titre de condition essentielle des présentes, le mandant qui reste libre de procéder lui-même à la recherche d'un bien correspondant aux caractéristiques indiquées à l'article 2 :

- S'interdit pendant la durée du mandat et dans les douze mois suivant son expiration, de traiter directement ou par l'intermédiaire d'un autre mandataire avec un propriétaire vendeur ayant été présenté par le mandataire
- S'engage en cas d'acquisition réalisée par lui-même, à en informer immédiatement le mandataire en lui notifiant par lettre recommandée avec demande d'avis de réception les nom et adresse du vendeur et du notaire chargé de l'authentification de l'acte de vente.

VIII. CLAUSE PÉNALE

En cas de non-respect par le mandant des obligations ci-dessus, le mandant devra verser au mandataire, en vertu de l'article 1231-5 du code civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale au montant de la rémunération du mandataire prévue à l'article 4 « la rémunération du mandataire » du présent contrat de mandat.

Fait _____ à _____

En 2 exemplaires sur 2 pages

Signature du MANDANT

Faire précéder la signature manuscrite de la mention « Bon pour mandat »